

La CADA, une AAI efficace car le citoyen est au cœur de son action :

- Droit à l'Open Data via ajout publication Open Data dans article 4 de la loi CADA => écriture beaucoup simple et efficace que l'écriture actuelle et moins inquiétante pour l'administration ;
- Coupler redevance avec partage à l'identique (permet de reconnaître les licences de partage à l'identique comme le recommandent Lescure et le CNNum) ;
- risque de non information des citoyens si publication vaut communication => informer les citoyens doit être une mission des services publics

Réunion CNIL/CADA :

- sujets traités le plus souvent très différents avec objectif ouverture d'un coté et fermeture (légitime) de l'autre
- La division CADA/CNIL permet d'assurer que l'Open Data c'est pas des données liées à la vie privée
- CADA bcp plus petite mais tout aussi efficace que la CNIL (5000 avis chacune)

=> il faut renforcer la CADA sans la déstabiliser

- rapprochement pour équilibre proposé est mieux
- consultation obligatoire de la CADA pour les décrets et projets de loi
- faire entrer la CNIL dans une culture de la transparence démocratique

Plus de transparence démocratique :

- des PPP
- des productions des agents publics (supprimer la notion mensongère du droit d'auteur des fonctionnaires)
- des élus
- des consultations numériques
- des avis du Conseil d'État
- des documents historiques (via le travail des archives) : => il faut renforcer les archives en leur faisant faire de l'Open Data/Access et non exclure leur sélection des champs de la CADA
- des Plan d'Urbanismes et autorisation de construction (consultation en mairie => publication) (cf données consultables)
- du service public de la données (elle doit faire de l'Open Data !!)
- sur les éditions issues de la recherche
- des EPIC => PJJ bien sur ce point
- du futur registre national des lobbyistes (hors scope car PJJ Sapin mais si contact ca nous intéresse)

Favoriser la réutilisation :

- Formats Ouverts :
 - impossible par le citoyen
 - référence à Std Ouvert de la LCEN nous va)
 - précision traitement automatique par la machine tel que voté sur PSI par amdmt Bouchoux
 - attention a la réécriture de l'article 10 de la CADA dans PSI & Art 2 PJJNum (un manque de cohérence incroyable en revanche)
- Limiter le nombre des licences, les faire valider par Etalab et assurer leur compatibilité avec celles existantes

Sur la communication de la ministre :

- « *les maires ne connaissent pas l'Open Data* » connaissent ils la CADA ? Est ce que ça les empêche d'en respecter les obligations ? ;
- « *je vois poindre l'argument sur la souveraineté : on file gratos des données aux entreprises étrangère* » en reconnaissant l'ODBL dans la loi (au moins en s'assurant qu'elle ne pose pas de pb aux juristes) qui est l'outil de souveraineté idéal ;
- « *pour moi, le lobbying c'est l'opacité* » Le lobbying ne pouvant être interdit, pourquoi faire croire que les citoyens en sont exclus : les principes de la démocratie et de la transparence de la prise de décision publique doit s'appliquer à tous les lobbyistes. Si justement aujourd'hui le lobbying est synonyme d'opacité, il faut que les décideurs publics ne renforcent pas cette réalité en faisant de ces fonctionnements déviants une règle si on veut qu'ils soient encadrés ;
- « *25 % des avis sont liés à des données persos, voyez ce que ca va donner si l'open data prendre l'ampleur* » : les 25% sont pas liées à l'Open Data mais à la communication de documents personnels, participer à créer la confusion est contre productif. Sur l'Open Data, il n'y a eu à notre connaissance qu'un avis (sur des données agrégée liées au médiateur) et l'avis n'a pas posé de problème à collège.